

adresse de renvoi :

DREAL Normandie
Service Ressources Naturelles
Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76036 ROUEN Cedex

Consultation du public - Dérogation à l'article L411-1 du code de l'environnement – démantèlement du barrage de Vezins - Virey, St-Martin-de-Landelles et St-Brice-de-Landelles (50)

Conformément à l'article L123-19-2 du Code de l'environnement relatifs à la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire, vous êtes invités à donner votre avis sur un projet d'arrêté préfectoral en réponse à une demande de dérogation à la protection des espèces pour déroger à l'article L411-2 du code de l'environnement.

Consultation ouverte du 28 novembre au 12 décembre 2018

Il y a 10 questions dans ce questionnaire.

Remarque sur la protection de la vie privée

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information d'identification sur vous, à moins qu'une question ne vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à un questionnaire utilisant des invitations, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec votre réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre invitation pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

1 La présentation du projet et sa justification de l'intérêt public majeur, pages 1 à 18, vous paraissent-elles pertinentes ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui non sans opinion

Veillez saisir votre commentaire ici:

2 Le diagnostic écologique, pages 21 à 107, vous paraît-il pertinent ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui non sans opinion

Veillez saisir votre commentaire ici:

3 Les enjeux environnementaux et impacts du projet, pages 108 à 121, vous paraissent-ils bien analysés ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui non sans opinion

Veillez saisir votre commentaire ici:

4 Les mesures d'évitement et de réduction, pages 122 à 154, vous paraissent-elles adaptées au projet ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui non sans opinion

Veillez saisir votre commentaire ici:

5 Les mesures de compensation, pages 187 à 197, vous paraissent-elles adaptées au projet ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui non sans opinion

Veillez saisir votre commentaire ici:

6 Les mesures de suivi et d'accompagnement, pages 198 à 206, vous paraissent-elles suffisantes ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui non sans opinion

Veillez saisir votre commentaire ici:

7 Votre avis général sur la demande de dérogation présentée par l'Etat, représenté par le Préfet de la Manche, au titre de l'article L.411-2 du code de l'Environnement pour le démantèlement du barrage de Vezins (50) pour la prise en compte des espèces animales protégées :

Veillez saisir votre commentaire ici:

8 Votre nom (facultatif) :

9 Votre prénom (facultatif) :

10 Votre commune de résidence :

Merci pour votre participation

Pour être recevables et intégrées à la synthèse, les participations à la consultation doivent être postées avant le 12 décembre minuit (cachet de la poste faisant foi).